

Par ces saints Vœux, vous venez mes Sœurs, de contracter une alliance spirituelle avec le Divin Epoux des âmes. Qu'ils soient donc pour vous, ces saints Vœux, une source de grâces, un lien de fidélité, et un moyen efficace d'assurer l'union éternelle qui doit se consommer dans le Ciel.

*L'Officiant termine la cérémonie en donnant la bénédiction si c'est un Evêque, ou en disant le Sub tuum si c'est un Prêtre.*

Le jour même les Petites Sœurs signeront leurs noms dans le Régistre destiné à cet effet par la Communauté et cela après lecture faite de l'entête de ce même Régistre. Celles qui ne savent signer ou qui se jugeraient incapables de le faire convenablement feront une croix après leurs noms dans ce même Régistre.

Chaque fois qu'elles renouvelleront leurs vœux temporaires, les Petites Sœurs signeront de nouveau, et de la même manière.

